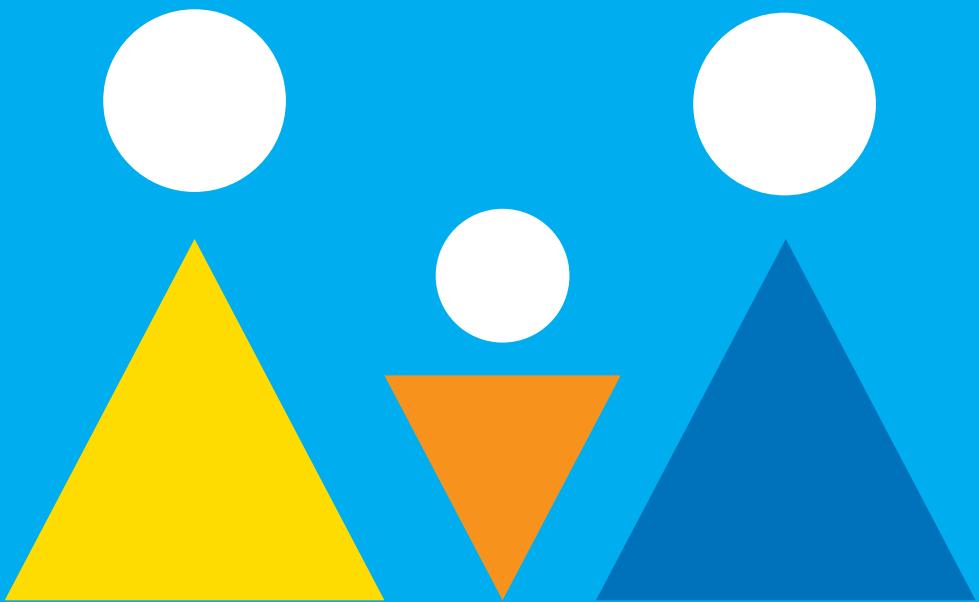


DOSSIER DE PRESSE

Séance plénière du lundi 10 juillet 2023

Budget supplémentaire 2023



Ce lundi 10 juillet 2023, les élu·es du Département se sont réuni·es en séance plénière dans l'hémicycle Philippe Madrelle pour débattre du budget supplémentaire 2023.

À cette occasion, Jean-Luc Gleyze, président du Département de la Gironde, a tenu à rappeler le rôle prééminent du Département qui, face à une société en proie à une misère grandissante et aux carences d'un modèle social, doit **intervenir par de nouvelles dépenses sur le secteur social, notamment envers la jeunesse.**

La contraction des recettes du Département dont la chute des droits de mutation, conjuguée à une hausse des dépenses de solidarité, incite à la plus grande prudence dans la construction à venir du budget primitif pour l'année 2024, d'autant plus que les décisions prises par l'État à l'égard des collectivités perturbe leurs capacités à anticiper les budgets.

Investir dans l'humain est source de richesse, de **moins d'injustice sociale, d'inégalité et plus de partage, de solidarité, d'hospitalité.**

C'est en cela que le Département de la Gironde mène une politique forte pour **être à la hauteur du service public sur tout le territoire en faveur des Girondines et des Girondins.**

Sommaire

► Budget supplémentaire 2023

p.3-4

Cette séance publique a été suivie d'une commission permanente qui a traité 227 délibérations pour un montant de 89,8 millions d'euros.

Budget supplémentaire 2023

- 3,4 millions
SUR LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT, PAR RAPPORT AU MONTANT VOTÉ AU BUDGET PRIMITIF (BP)

Le budget supplémentaire 2023 est particulièrement contraint. En raison de la chute du produit des droits de mutation à titre onéreux (DMTO), jusqu'à -17% par rapport à l'année dernière, et face à l'augmentation des dépenses sociales, il a fait l'objet d'arbitrages budgétaires.

Baisse des recettes réelles

La collectivité est en effet amenée à revoir ses prévisions faites lors du budget primitif au regard du :

- **ralentissement des transactions immobilières** constaté en Gironde depuis le début de l'année, entraînant une révision à la baisse des DMTO de 30M€. Ces dernières représentent 30% des recettes de fonctionnement de la collectivité. Cette exposition aux aléas du marché fragilise structurellement les finances départementales ;
- **transfert de la taxe foncière** sur les propriétés bâties au bloc communal, de **la suppression de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)** et de la perte du lien fiscal avec les contribuables exposant dorénavant la collectivité **aux aléas de la TVA nationale** allouée en compensation.

Progression des dépenses réelles en faveur des plus fragiles

La Gironde connaît un accroissement important du nombre de bénéficiaires des aides sociales et doit faire face :

- **à l'augmentation des Allocations Individuelles de Solidarité** (dont le Revenu de Solidarité Active (RSA), l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)), +20,4M€ ;
- **aux besoins de places dans le secteur de l'aide sociale à l'enfance**, +7M€ pour maintenir un système à flot, notamment alloués :
 - **au Centre départementale de l'enfance et de la famille (CDEF)**, pour le déploiement d'unités « poumons » afin d'accueillir, en limitant le sureffectif, les enfants déjà présents ;
 - **aux associations partenaires**, dans le cadre de coûts supplémentaires d'encadrement, essentiellement pour accompagner les enfants le plus en difficulté (accueillis en MECS) ;
- **à la compensation des défaillances de l'Etat** (notamment les carences : en pédopsychiatrie, places en établissement pour les situations de handicap lourd, solutions d'hébergement d'urgence...). Près de 65% des enfants accueillis dans l'unité pré adolescent du CDEF, ont une notification MDPH ;
- **à des décisions prises par l'Etat** (revalorisation du point d'indice) non compensée par des recettes supplémentaires, impactant de fait les finances des départements.



+ 46,2 millions

**SUR LES DÉPENSES RÉELLES
DE FONCTIONNEMENT PAR
RAPPORT AU MONTANT
VOTÉ AU BP**

À travers cet exercice budgétaire, la priorité majeure du Département est de rester solidaire avec les plus fragiles en répondant notamment à des dépenses contraintes sur le secteur social.

D'autres postes sont également en hausse, comme :

- ▶ la dotation de fonctionnement des collèges publics, +4,8M€ (hausse des prix des denrées alimentaires et des fluides essentiellement) ;
- ▶ la politique des ressources humaines, +4,5M€, pour notamment prendre en compte le « complément de traitement indiciaire » et atténuer ainsi un contexte social mis à mal par une succession de réformes.

Maintien de la capacité d'investissement

Malgré un contexte inflationniste se répercutant sur le coût des matières premières, ce budget supplémentaire garde sa capacité d'investissement. Il reste à la hauteur des attentes des territoires et répond à l'essor démographique de la Gironde.

Le Département concrétise, à travers ce budget supplémentaire, l'ambition de sa politique des mobilités de corriger les déséquilibres territoriaux en votant 170M€ dédiés aux volets ferroviaire et routier du projet de RER Girondin.

Capacité d'investissement maintenue à plus de 280M€ dont 2M€ pour le SDIS 33

Contacts presse :

Anne-Gaëlle Mc Nab :
06 28 20 65 31
anne-gaelle-mcnab@gironde.fr

Adrien Montiel :
06 01 11 07 39
a.montiel@gironde.fr

Victor Comet :
06 28 48 17 35
v.comet@gironde.fr

Site : Gironde.fr
Facebook : Département de la Gironde
Twitter : [@gironde](https://twitter.com/gironde)